

dernier écrivit un engagement d'être ministériel-conservateur à toujours. M. Barthe nous a tant accoutumé à ces tours de voltige, que le passage qu'il vient d'effectuer dans le parti conservateur nous trouve froid comme le dédain lui-même. Nous ferons plus que le Pays, qui ne veut plus échanger avec ce journal déserteur, nous prenons, dès aujourd'hui, l'engagement de ne pas le lire.



Nous avons appris avec plaisir qu'à l'assemblée générale des membres de la Société St. Jean-Baptiste, pour l'élection des officiers, Mr. C.J.L. Lafrance, Professeur, a été élu secrétaire archiviste de cette Société. Bien que nous n'avons l'honneur de connaître personnellement M. Lafrance, nous pouvons affirmer qu'on ne pouvait faire un meilleur choix et que la Société trouvera en lui un secrétaire laborieux, zélé et très-intelligent.

M. Lafrance, qui est à la tête d'une Académie depuis plusieurs années, est un jeune écrivain de mérite, qui s'est acquis des droits aux respects et à l'encouragement de ses concitoyens pour son dévouement à la cause de l'éducation. Il a écrit dans des journaux et revues un grand nombre d'articles remarquables sur l'éducation.

Ainsi nous sommes persuadé que ce monsieur apportera un puissant concours à l'administration des affaires de la Société et que les membres pourront compter sur un rapport circonstancié et littéraire, ce qui arrive assez peu souvent, comme nous avons pu le constater.

Quant aux autres officiers élus à cette assemblée, nous ne pouvons en parler aujourd'hui, attendu que le compte rendu de l'élection n'est pas encore publié dans les journaux de cette ville.

Les deux jeunes dentistes qui, d'après les journaux de Québec, étaient partis pour compléter leurs études sur l'odontotechnie, dans Quaker City, ou Philadelphie, sont tout simplement revenus de Montréal sans diplômes.

Les susdits journaux sont priés de reproduire ce qui précède.

**MAISON BLAIS ET CIE.**

Un des plus beaux étalages d'objets d'une nouveauté et d'un goût parfait, qu'il soit possible de voir à Québec, est sans contredit celui du magasin de MM. E. Blais et cie. rue La-Fabrique, Haute-ville. La tâche d'énumérer les merveilles entassées dans leur magasin serait certes très agréable, mais difficile; et tout notre journal, eût-il les proportions du *Chronicle*, n'y suffirait pas. Contentons-nous de dire

à nos lecteurs, que ces splendides marchandises sont achetées dans les premières fabriques de France, d'Ecosse et d'Angleterre; que MM. E. Blais et cie. ont voulu être spécialistes en fait de bonneterie et d'articles destinés à compléter les toilettes les plus fashionables, tels que gants, cols, cravates etc; que tous les objets d'art et de curiosité, qui contribuent à former le fond si riche de leur magasin, ont la beauté et l'élégance unies à la qualité, et surtout le cachet artistique.

Nous pouvons prédire que MM. E. Blais et cie. ont déjà une autorité de nom qui deviendra bientôt une puissance à laquelle nul ne pourra se soustraire.

**ENQUETE SUR LES AFFAIRES**

DE LA

**CAISSE D'ECONOMIE de ST. ROCH**

DE

**QUEBEC.**

Les premiers officiers du bureau de direction, qui furent élus le 24 mars, 1846, étaient:

Président, F. X. Paradis, écrivain; premier vice-président, Ls. Prévost, écrivain; deuxième vice-président, P. Huot, écrivain; président honoraire, l'hon. R. E. Caron; deuxième vice-président honoraire, Chas. Langevin, écrivain; secrétaire, Aug. Gauthier, jr., écrivain; assistant-secrétaire, J. B. Martel, écrivain; trésorier, Jos. G. Tourangeau, sr., écrivain.

Ce bureau de direction jouissait de la confiance publique, et les réglemens, qui avaient été adoptés, étaient remplis de sagesse et de prudence; et tout indiquait que l'intérêt des déposants serait sauvegardé.

Les mêmes officiers furent réélus à l'assemblée des fondateurs de la Caisse, qui eut lieu le 1er avril 1846, à l'exception de M. J. B. Martel, qui fut remplacé par M. Joseph Laberge, comme assistant-secrétaire.

A l'assemblée des directeurs du 4 août 1846, il fut décidé d'escompter un billet promissoire, et à celle du 8 janvier 1850, la résolution suivante fut adoptée: "Que la Caisse d'Economie de St. Roch escomptera pour Messieurs Berlinguet et fils, tous les quinze jours, un billet de £25, endossé par Pierre Allard, lesquels billets seront payables le premier juillet prochain et pour chacun desquels Messieurs Berlinguet paieront un escompte de 15%."

Au commencement de l'année 1850, il existait quelque mécontentement dans le bureau de direction, et M. Jos. G. Tourangeau transmettait sa démission comme trésorier de la Caisse, à l'assemblée du dit bureau de direction du 26 mars. A cette assemblée, il fut résolu: "Qu'à l'avenir il ne sera escompté aucun billet, sans qu'il soit endossé par une personne solvable, à part des autres garanties exigées par les directeurs." On nomma en même temps un bureau d'escompte qui fut composé de Messieurs Paradis, Prévost et Gauthier.

A l'assemblée des directeurs du 12 avril 1851, il fut résolu: "Que les directeurs observent strictement la règle qui veut qu'aucun billet promissoire ne soit escompté à moins qu'il ne soit accompagné de bons du gouvernement, ou de la corporation de Québec pour un montant au moins égal au dit billet."

Le troisième rapport annuel des directeurs de la Caisse, qui fut adopté à l'assemblée générale des membres fondateurs, le 27 avril 1851, recommande "d'incorporer aussitôt que possible la Caisse d'Economie (d'après l'acte 4 et 5 Victoria, chapitre 31), afin que cette corporation puisse offrir aux déposants des garanties matérielles qu'ils n'ont pas eues jusqu'à présent."

M. J. B. Martel, un des directeurs, se prononça fortement à cette assemblée en faveur de cette recommandation (voir son témoignage page 5 et 6 et pièce A.A.A. page 54).

A l'assemblée des directeurs du 30 avril, 1851, M. F. X. Paradis, président et membre du comité d'escompte jusqu'alors, transmit une lettre en date du 24, par laquelle il refusait formellement de continuer d'agir comme président et directeur de la Caisse; sa démission fut acceptée, et M. Louis Prévost fut nommé à la même assemblée pour le remplacer. Des billets promissoires, au montant d'environ trois mille louis [£3,000] avait été escomptés à la Caisse par l'entremise de M. Paradis contrairement aux réglemens de la caisse et aux décisions du bureau de direction, [voir témoignage de J. Childs, écrivain, et pièce D.]

M. J. Bte. Martel transmettait au secrétaire une lettre en date du 17 janvier 1852, par laquelle il donnait sa démission "comme officier, directeur et membre de la Caisse d'Economie de St. Roch," dont le secrétaire accusait la réception le 31 janvier, 1852, [voir pièces Nos. 64 et 65]; il n'est fait aucune mention de cette démission dans le livre des minutes de la Caisse, et à l'assemblée du 31 mai 1852, M. J. Bte. Martel fut réélu assistant-secrétaire, comme s'il eût été encore directeur [voir pièces A. A. A. page 64, et le bureau de direction fut déclaré se composer de Messieurs Gab. Lapointe, P. Brunet, Louis Marois, Ls. Prévost, J. Bte. Martel, A. Gauthier, N. Lamarre, P. Guénet, F. Larouche, H. Plamondon, Jos. Pichette, Chs. Touchet, P. Vallée, L. E. Blais et Léon Roy."

A l'assemblée de la conférence St. Roch du 25 décembre 1851, M. Marois fut élu membre de cette conférence, et à celle du 15 avril 1852, il fut nommé membre du bureau de la Caisse au lieu et place de feu Joseph Lefebvre; séance levée, les membres du bureau se sont assemblés et ont choisi M. Louis Marois pour être directeur pour cette année (voir témoignage de Joseph Picard et la pièce 100.)

L'entrée du 13 mai, 1852, dans le livre des minutes, est suivie de celle de l'assemblée des directeurs du 3 mai, 1853; les messieurs suivants furent élus officiers pour cette année:

- Président..... Ls. Prévost,
- Vice-président..... P. Vallée,
- Secrétaire..... A. Gauthier,
- Trésorier..... Ph. Brunet.